



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Mercredi 06 mars 2019

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fourastier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

A la une	3
• Concrétisation de 55.000 investissements à l'échelle nationale de 2002 à 2018 (APS).....	3
• Elle sera prête en avril prochain : Exportations de ciment en quête d'une stratégie en béton (Reporters)	4
• Industrie pharmaceutique: nécessité de réviser les prix (APS).....	5
• Importation de produits alimentaires et qualité des eaux plates : Vers le durcissement du contrôle microbiologique (Reporters).....	6
• Invité de notre forum, M. Noureddine Boudissa, Directeur Général d'ALGERAC : « Une nouvelle stratégie qui rend plus visible la conformité de nos produits » (El Moudjahid).....	8
• L'OPEP ET SES ALLIÉS MAINTIENNENT LEUR BAISSÉ INCHANGÉE JUSQU'EN JUIN : Le baril ne trébuche pas (L'Expression).....	9
• Au Salon de l'Agriculture de Paris, l'Algérie veut s'ouvrir les portes de l'exportation (TSA).....	10
• Salon international de l'environnement: plus de 140 exposants attendus à Alger (APS).....	12
Banque/bourse/Assurance	14
Commerce.....	14
Coopération	14
• Partenariat algéro-français : Grandes opportunités dans l'industrie pétrolière et gazière (El Moudjahid)	14
• Partenariat algéro-turc: lancement à Relizane d'une usine de production de tuyaux (APS).....	15
• Sonelgaz-société libyenne GECOL: un accord pour une coopération durable (APS)	16
Veille.....	17
• Bellal Mekkid désigné à la tête de Mobilis (Radio Algérienne).....	17

A la une

Concrétisation de 55.000 investissements à l'échelle nationale de 2002 à 2018 (APS)



Cinquante cinq mille (55.000) projets d'investissement ont été concrétisés à l'échelle nationale de 2002 jusqu'à 2018 pour un coût global d'environ 7.000 milliards de dinars, a révélé lundi, à Mila le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi.

Présidant une rencontre avec les opérateurs économiques locaux au siège de la wilaya, le ministre a précisé que le secteur économique s'est considérablement développé, ces dernières années, attestant que sur les 55.000 investissements réalisés, 9.000 sont à caractère industriel pour un montant de 4.600 milliards DA, ce qui reflète, a-t-il ajouté le développement "croissant de l'industrie algérienne".

"Les efforts dans le développement industriel et l'augmentation du volume des exportations se poursuivent", a assuré M. Yousfi faisant état de prévisions de production en 2019, de 6 millions de tonnes dans la filière sidérurgique pour atteindre d'ici à l'horizon 2030 pas moins de 16 millions de tonnes, rappelant que les besoins de l'Algérie en cette matière oscille entre 8 et 9 millions de tonnes par an.

Le secteur du textile a connu également "une grande évolution" notamment après la création du complexe des textiles de Relizane comprenant 10 usines d'une importante capacité de production permettant l'exportation "ultérieurement" de 60% de sa production, selon le ministre qui a précisé que ce complexe emploie actuellement 10.000 travailleurs.

Il a détaillé que ce nombre sera revu à la hausse pour atteindre 25.000 travailleurs "au fur et à mesure la mise en service de toutes les services de ces usines".

Le ministre a rappelé les dernières décisions du gouvernement relatives à l'investissement dans plusieurs wilayas de l'Est pour augmenter la production du phosphate de 2,5 tonnes par an actuellement à environ 12 millions de tonnes à travers le complexe de transformation du phosphate de Tébessa et ses annexes, implanté à Souk-Ahras pour la productions des engrais et Skikda pour la transformation de l'ammoniac ainsi que le projet de modernisation de la voie ferrée entre Bir El Ater (Tébessa) et

Annaba en plus de l'extension du port d'Annaba, dans le cadre du méga projet du complexe de phosphate.

Ces projets nécessitant des investissements allant de 1.300 à 1.500 milliards DA seront réalisés "dans les meilleurs délais", a affirmé le ministre de l'Industrie et des mines.

Estimant que l'Algérie dispose de moyens importants lui permettant de devenir "un pays industriel" avec à son actif 1.500 entreprises industrielles employant chacune au minimum 50 travailleurs, M. Yousfi a insisté sur l'importance de développer les différents secteurs dont l'agriculture et le tourisme, en mesure, a-t-il dit, "d'appuyer l'élan industriel que connaît le pays pour rompre progressivement avec la dépendance aux hydrocarbures".

Répondant aux préoccupations des opérateurs économiques de la wilaya de Mila, M. Yousfi a indiqué que son département ministériel a suspendu l'investissement dans les minoteries depuis 2007 du fait que les minoteries existantes "couvrent largement les besoins du pays en la matière", s'engageant à prendre en charge "le maximum des contraintes et préoccupations soulevées".

Le ministre a conclu en appelant à consolider la coordination entre les opérateurs économiques, les autorités et les instances locales pour dépasser les difficultés rencontrées sur le terrain".

Elle sera prête en avril prochain : Exportations de ciment en quête d'une stratégie en béton (Reporters)

Le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab, regarde l'avenir avec optimisme quand il évoque les exportations hors hydrocarbures. Il semble avoir sérié les problèmes. Mais, également, les domaines où il serait le plus bénéfique de prendre des mesures immédiates destinées à relever la valeur et le volume des exportations.

Lors d'une visite d'inspection qui l'a conduit, dimanche dernier, à la société El Sweedy Cable, dans la région d'Aïn Defla, il a parlé du secteur du ciment, révélant que les exportations de ce produit devraient atteindre les 100 millions de dollars, en 2019, contre 20 millions l'année précédente. Le chiffre paraît excessif ! Le ministre dispose peut-être d'indications sur le programme d'exportation de ciment lui permettant de placer ainsi la barre aussi haut.

Il a ajouté «on est en train de travailler à la mise en place d'une stratégie, qui sera prête fin avril prochain, qui a pour but d'encadrer les secteurs à fort potentiel en matière d'exportation, celui du ciment en est un». On va s'appuyer, a-t-il dit, «sur quelque chose de solide». Djellab a indiqué que les exportations hors hydrocarbures ont atteint 230 millions de dollars, dont 200 millions représentent les recettes d'exportation du ciment et produits électroniques, soulignant que c'est le résultat de la diversification de l'économie nationale. Ces chiffres semblent lui avoir donné des ailes.

Quand le ministre du Commerce met l'accent sur la filière du ciment, il confirme en fait ce qui existait déjà avant lui. Les pouvoirs publics y ont, en effet, toujours porté une attention particulière.

Ils ont toujours souligné que le soutien de l'Etat à ce secteur peut engendrer, une fois l'étape d'autosuffisance atteinte, des excédents qu'il faut placer sur des marchés extérieurs. Et, c'est ce qui est en train de se faire. Aujourd'hui, les acteurs intervenant dans l'export de ciment et de clinker ne sont pas rompus à l'exportation. Aussi, essayent-ils d'œuvrer à adapter leurs moyens logistiques pour optimiser les opérations d'export. Cette adaptation est d'autant plus urgente que la concurrence est de plus en plus féroce sur les marchés internationaux. Les cadences de charges de clinker sur les ports d'autres pays peuvent dépasser les 15 000 tonnes par jour. Elles atteignent jusqu'à 10 000 à 12 000 tonnes par jour en Algérie. Il faut dire que le secteur du ciment s'inscrit actuellement dans une nouvelle dynamique. La production a atteint un niveau inégalé depuis plusieurs années et les prix du ciment ont sensiblement baissé au niveau des différents points de vente à travers le territoire national, et ce grâce aux récentes mesures prises par le ministre de l'Industrie et des Mines qui ont permis de réduire la spéculation qui régnait sur le marché. Un groupe de travail a déjà été installé pour se pencher sur les problèmes de cette filière. Il se donne pour objectif d'insuffler une nouvelle dynamique dans le secteur du ciment et de stimuler davantage l'activité du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica). Le groupe, sous tutelle du ministère de l'Industrie et des Mines, a décidé de mettre en place une charte des clients qui régira les relations entre les entreprises de ciment et leurs partenaires dans le but de lutter efficacement contre la spéculation et d'améliorer l'approvisionnement en ciment des entreprises de réalisation et des distributeurs agréés.

Il ambitionne d'exporter entre 1 et 1,5 million de tonnes de sa production. Lafarge, autre producteur, table, lui, sur l'exportation de deux millions de tonnes de ciment à l'horizon 2020.

Il est possible de porter ce chiffre à près de 5 millions de tonnes par an, les années suivantes.

Industrie pharmaceutique: nécessité de réviser les prix (APS)

Le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie et l'exportation de sa production, nécessitent une révision des prix des médicaments pour encourager l'investissement dans ce domaine, a estimé mardi, à Alger par le président de l'Union nationale des opérateurs de pharmacie (UNOP).

L'Algérie produit localement 50% de ses besoins en médicaments, mais les prix appliqués actuellement, qui sont bas par rapport à ceux de certains pays européens et méditerranéens, peuvent constituer un

"obstacle" à l'investissement, a précisé M. Abdelouahed Kerrar, à l'occasion de la présentation d'une étude sur les prix des médicaments pratiqués en Algérie.

Selon lui, l'absence de prix rémunérateurs des médicaments empêche l'accès à la technologie de fabrication des produits innovants ou des produits de biotechnologie.

Les prix actuels vont à terme "casser la dynamique de croissance et surtout le développement de la production locale, indispensable à la réalisation des objectifs de la politique nationale de santé publique", a-t-il mis en garde.

Il a, toutefois, avancé qu'il était possible de concilier entre l'objectif consistant à assurer un accès élargit aux soins, avec celui, non moins important, de rémunérer correctement les producteurs et leur permettre ainsi de se développer.

La modification du cadre juridique relatif aux prix des médicaments demeure la "seule solution" pour permettre une bonne croissance de l'industrie pharmaceutique en Algérie au bénéfice de l'économie nationale, a estimé le président de l'UNOP.

Réalisée par un cabinet international, cette étude relève que le marché des médicaments algérien est un marché "attrayant" occupant la troisième place dans la région Mena, ajoutant que le pays "maintient une croissance régulière de 6,6 % pour atteindre 4.1 milliards de dollars en 2021".

Cependant, cette étude relève que "l'application des prix des plus bas pourrait affecter le potentiel d'exportation et décourager dans le même sillage les investisseurs".

Elle indique également que cette tarification à la baisse "va inévitablement retarder le lancement de nouveaux produits dans le pays".

Importation de produits alimentaires et qualité des eaux plates : Vers le durcissement du contrôle microbiologique (Reporters)

«Deux laboratoires spécialisés dans l'analyse des produits alimentaires à base d'organismes génétiquement modifiés (OGM), implantés l'un à Constantine et l'autre à Boumerdès, seront bientôt opérationnels. De plus, la loi réglementant la production et la commercialisation des eaux plates a besoin d'un changement pressant », a annoncé en substance M. Rachid Boudissa, directeur général de l'organisme algérien d'accréditation (Algerac), des organismes d'évaluation de la conformité (OEC). Ce dernier, qui s'exprimait à l'occasion de son passage hier au Forum du quotidien

El Moudjahid, a indiqué à propos des deux laboratoires cités ci-dessus qu'ils font partie des 240 OEC possédant une accréditation et en voie d'être opérationnels.

« Nous avons accordé la priorité de mise en place à 29 d'entre eux, car spécialisés dans des secteurs stratégiques, et aussi en rapport avec la consommation de la population », a expliqué le directeur général, non sans préciser que les 240 OEC sont pluridisciplinaires. Comme il a souligné que le réseau formé de ces OEC « est le meilleur moyen pour réguler le marché local et aussi un moyen efficace pour lutter contre la contrefaçon et veiller à la bonne qualité des produits de consommation proposés à la vente ».

Toutefois, M. Rachid Boudissa a reconnu que la réglementation en vigueur, relative à la conformité des produits, n'est plus au diapason avec les nouvelles exigences des normes et de la qualité, « c'est pourquoi une nouvelle feuille de route s'impose. Autrement dit de nouveaux textes de loi ».

Toujours dans ce sens, il a avoué, à propos des laboratoires en activité, que « la plupart ne sont pas aux normes exigées ». Pis encore, « il n'existe pas chez nous de laboratoire d'étalonnage et, du coup, les mesures se font selon un étalonnage extérieur », s'est offusqué le directeur général d'Algerac.

Interrogé pour donner plus de détails sur les 240 OCE implantés à travers le territoire national, il fera savoir que 50 laboratoires sont spécialisés dans l'agroalimentaire. « Ils vont contrôler les produits importés et les produits exportés », a-t-il lancé. Et de poursuivre dans ce sens : « 20 seront spécialisés dans l'industrie mécanique, notamment les éléments entrant dans le CKD et SKD ». Ainsi, selon Boudissa, « plus aucun véhicule monté en Algérie ne sera vendu sans certificat d'homologation ». Des laboratoires d'analyses vont aussi voir le jour et cibler le secteur des médicaments et celui des textiles. Chose qui était attendue, « car nous ne pouvons plus continuer à nous contenter de document de certification délivré par le fournisseur », a lâché Boudissa. Concernant la stratégie de développer les exportations hors hydrocarbures, notamment les produits agricoles frais, ce responsable a tenu à souligner : « Les exportateurs se doivent de disposer d'un certificat de conformité délivré par un OEC pour éviter que leurs marchandises ne soient interdites d'accès dans le pays de destination. Posséder une certification de conformité, c'est en quelque sorte un droit d'accès notamment en direction de la zone européenne, où la réglementation en la matière est stricte, comme il est inscrit dans la fameuse clé 65 du règlement européen portant sur les conditions d'importation de produit agricole. »

Toujours à propos des exportations vers l'Europe, Boudissa a rappelé que « l'accord d'association avec l'UE va entrer en vigueur en 2020, d'où l'intérêt à ce que nos opérateurs exportateurs de certifier leur productions et, de notre côté, de multiplier les expertises de contrôle des produits importés de l'UE, car il faudra s'attendre à un arrivage important de marchandises provenant de la zone UE par suite du démantèlement tarifaire des droits d'exportation ».

Boudissa a tenu à souligner enfin qu'au niveau international, tous les produits certifiés par les OEC accrédités sont bien accueillis par les pays de destination « depuis qu'Algerac a obtenu sa reconnaissance auprès des

instances internationales habilitées en la matière ». Et d'annoncer enfin, avec beaucoup de fierté, que « cette reconnaissance a été reconduite pour une autre période de quatre ans ».

Invité de notre forum, M. Nouredine Boudissa, Directeur Général d'ALGERAC : « Une nouvelle stratégie qui rend plus visible la conformité de nos produits » (El Moudjahid)

«Nous sommes en train de mettre à niveau toute l'infrastructure de qualité algérienne. Nous sommes en train d'accréditer un maximum de laboratoires dans tous les domaines. Nous avons mis en place une stratégie, et nous avons l'objectif d'accréditer 240 laboratoires qui ont été choisis sciemment dans les domaines où nous importons le maximum de produits (produits pharmaceutiques, la pièce de rechange, les matériaux de construction, les instruments de mesures, les blés, tout ce que nous consommons», a expliqué, hier à notre forum, le directeur général de l'organe d'accréditation Algerac, M. Nouredine Boudissa, en faisant l'état des lieux de la qualité de nos produits.

Notre invité affirme que cette mise à niveau est tributaire de trois paramètres. Il est question, explique M. Boudissa, de «développer un réseau national et 240 laboratoires, d'organismes d'inspection et de certification de produits, pluridisciplinaires accrédités», de «généraliser l'utilisation des règlements techniques pour valoriser, protéger le produit national, assurer un meilleur contrôle des produits d'importation» et revoir la réglementation sur l'infrastructure qualité. M. Boudissa dira qu'«aujourd'hui les pouvoirs publics sont conscients que l'accréditation, qui «doit être obligatoire, est un facteur déterminant dans la garantie du label qualité exigé par les clients et ce, à travers des organismes en charge de l'évaluation de la conformité». Pour le premier responsable d'Algerac, l'accréditation devient une démarche obligatoire d'autant que les pouvoirs publics affichent leur volonté de faire de l'année 2019, l'année de l'export. «Aussi, il faut sensibiliser les producteurs à avoir des documents pour chaque produit fabriqué, délivrés par des laboratoires accrédités. Ce sont ces documents qui sont le vrai passeport pour le commerce international», explique le directeur général d'Algerac avant de préciser que «même au niveau national les donneurs d'ordre exigent dans leurs appels d'offres l'accréditation d'Algerac. Nous devons nous organiser pour rattraper le retard que nous accusons en matière de règlements techniques.

Ce qui est positif, c'est qu'il existe une prise de conscience et une demande puisque «Beaucoup de laboratoires demandent à être accrédités dans divers domaines comme celui de la santé où des groupes de travail œuvrent pour remettre à niveau l'ensemble des laboratoires, qu'ils soient privés ou publics, il existe aussi une demande assez importante dans le secteur de la pièce de rechange. Le directeur général d'Algerac affirme que son organisme a signé des protocoles d'accréditation avec des

donneurs d'ordre à savoir, Sonatrach, le ministère de la défense, Sonelgaz et le ministère de l'Agriculture. Le responsable d'Algerac reconnaît qu'«aujourd'hui, l'Etat algérien ne peut pas garantir qu'un produit est conforme, car les règlements techniques, les spécificités techniques et les exigences du produit à importer n'existent pas.»

Algerac à l'international avec des conventions de reconnaissance mutuelle

M. Boudissa rappellera par ailleurs qu'Algerac, organisme national d'accréditation, a été créé en 2006. Il a commencé les opérations d'accréditation depuis l'année 2009. Il a bénéficié de la reconnaissance internationale par l'European Accreditation, depuis le 15 octobre 2017 à travers des accords bilatéraux tout en étant membre associé, ainsi qu'une reconnaissance internationale de l'international Laboratory Accreditation Cooperation. Algerac a également signé des protocoles de reconnaissance mutuelle avec l'Égypte, les pays du Golfe et bientôt avec la Corée du Sud. Dès l'année 2019, l'organisme d'accréditation se lance dans l'accréditation à l'international. Algerac se mettra à l'international à compter de 2019, et exportera ses services au Maroc, dont 5 clients sont déjà connus, au Burkina Faso, en Mauritanie et à Madagascar. M. Boudissa rappellera aussi la convention signée la semaine passée avec la Corée et sept autres pays du Kalidj et bientôt la Turquie, la Chine... Ces conventions consacrent la reconnaissance mutuelle et garantissent la qualité et la conformité des produits qui nous viennent de ces pays et les produits que l'Algérie pourraient exporter vers ces pays.

M. Boudissa nous affirme enfin «qu'Algerac a été réévaluée la semaine passée et a obtenu sa reconnaissance pour une durée de 4 ans, ce qui va booster la généralisation de l'accréditation». Dans ce sens le responsable d'Algerac optera pour des opérations de sensibilisation à l'adresse de tous les acteurs économiques et les associations de protection des consommateurs dans le but de leur inculquer la culture de la «qualité».

L'OPEP ET SES ALLIÉS MAINTIENNENT LEUR BAISSÉ INCHANGÉE JUSQU'EN JUIN : Le baril ne trébuche pas (L'Expression)

Les pays producteurs Opep-non Opep qui doivent se rencontrer les 17 et 18 avril à Vienne ne décideront probablement pas de réduire davantage leur production.

Les «25» ne serreront pas leurs vannes. Trop tôt pour donner un tour de vis supplémentaire. L'accord de la baisse de production de 1,2 million de barils/jour, de l'alliance, qu'ils ont conclu le 8 décembre 2018, entré en action depuis le 1er janvier 2019, doit d'abord être évalué. «L'Opep et ses partenaires (qui devraient se rencontrer à Vienne les 17 et 18 avril) sont peu enclins à décider de leur politique de production le mois prochain, car il serait trop tôt pour avoir une idée précise de l'impact de la réduction de leurs approvisionnements sur le marché», a rapporté l'agence Reuters briefée par des sources de l'Organisation des pays exportateurs de

pétrole. «Jusqu'à présent, la décision probable est de prolonger l'accord en juin. Rien n'est prévu pour avril, juste pour discuter de l'Opep et de l'accord de coopération Opep-non Opep», ont-elles ajouté. Ce qui n'exclut pas une extension de l'accord au-delà du second trimestre, probablement jusqu'à la fin de l'année 2019. Il va falloir déjà mesurer son impact sur l'offre mondiale dopée par la production de schiste américain d'une part et évaluer d'autre part les conséquences qu'elle aurait subies à travers les sanctions imposées par les Etats-Unis à l'Iran et au Venezuela. En attendant ce rendez-vous, les statistiques indiquées font état d'un effort considérable pour que soit respecté l'accord de la baisse de production de 1,2 million de barils/jour, de l'alliance Opep-non Opep, conclu le 8 décembre 2018, entré en action depuis le 1er janvier 2019. Quel est l'état des lieux? Selon des sources secondaires citées par l'Organisation, dans son rapport mensuel, l'Opep a encore fortement réduit sa production en janvier, avec un effort marqué de l'Arabie saoudite. La production totale de l'Organisation a atteint 30,81 millions de barils par jour le mois dernier, soit 797.000 barils par jour de moins qu'en décembre, alors que son leader, le Royaume wahhabite, a encore fortement contribué à l'effort de limitation de la production, en réduisant le pompage de 350.000 barils par jour de moins qu'en décembre. L'Opep a, par contre, revu légèrement à la baisse la croissance de la demande. Elle est désormais attendue à 1,24 million de barils par jour contre 1,29 million de barils par jour auparavant pour atteindre une demande moyenne de 1 million de barils par jour cette année. L'Arabie saoudite qui veut un baril à 80 dollars, voire plus pour équilibrer sa balance commerciale comme la plupart de ses partenaires de l'«alliance» par ailleurs, représente un indicateur fiable qui laisse augurer que l'Opep et ses alliés procéderont certainement à d'autres coupes de leur production. Comme il leur faudra composer avec les déclarations intempestives du président américain qui n'a pas renoncé à faire plonger les cours de l'or noir qui semblent pour le moment résister aux injonctions de Donald Trump ainsi qu'aux records de la production américaine. Hier vers 15h40 heure algérienne, le baril de Brent, référence du pétrole algérien s'échangeait à 65,97 dollars, affichant un gain de 30 cents par rapport à la veille.

Au Salon de l'Agriculture de Paris, l'Algérie veut s'ouvrir les portes de l'exportation (TSA)

Pour la troisième année consécutive, l'Algérie a présenté ses produits au Salon international de l'Agriculture qui s'est tenu du 23 février au 03 mars à Paris. Cette fois sur un imposant pavillon de 350 mètres carrés, près de 700.000 visiteurs de France et du monde entier ont eu l'occasion d'admirer les fruits et légumes algériens et d'apprécier dates, huiles d'olive et couscous du terroir.

Sur les stands, des représentants du secteur public comme la Chambre nationale d'agriculture et Givapro, et une quinzaine d'exposants privés

accompagnés par la Safex. L'organisme a financé leurs stands et le transfert de leur marchandise à hauteur de 80%, nous explique Makhoulf Chalal, opérateur indépendant algérien et organisateur de la première participation algérienne privée au salon en 2017, après 25 ans d'absence. L'an dernier déjà, la Safex avait organisé le pavillon algérien. « Nous nous sommes battus pour que le salon de l'Agriculture soit inscrit au programme de la Safex cette année. Le pavillon est sous tutelle du ministère du commerce, et le ministère de l'Agriculture est là pour représenter la profession, » se réjouit M. Chalal.

Côté fruits et légumes, l'entreprise privée Yaker a exposé sa production d'ail, tandis que le groupe public Givapro a exposé pommes, oranges, poivrons ou pommes de terre. Le groupe a participé à une visite de la plateforme du Rungis au cours de la semaine. Le début d'un effort qui devra être soutenu pour relever le défi de l'exportation. « Nous avons des excédents pour certains produits, et il y a un intérêt pour les produits algériens, car nous utilisons moins d'engrais et avons du soleil. Mais nous devons produire pour l'exportation, cela doit devenir un métier, » explique Abdelmalek Akkouche, secrétaire général de la Chambre nationale d'agriculture. « Nous avons été absents, » poursuit-il, « maintenant, il faut gagner sa place sur le marché internationale, puis la garder. La concurrence est rude.»

Au salon, les produits sélectionnés sont « labellisés ou en cours de labellisation, et exportables », indique M. Akkouche. Parmi les rencontres faites par les Algériens au salon, celle de la Fédération nationale du réseau de développement apicole (ADA-France), avec qui des échanges de connaissance sont prévus. Mais parmi les obstacles à l'exportation du miel algérien, des réglementations « rigides » pour les produits d'origine animale, indique le secrétaire général.

« Venez, bienvenue, marhaba! » Depuis son stand, Hakim Rahal, distributeur de la petite entreprise traditionnelle d'huile d'olive Kabylia, invite les passants à tremper de petits morceaux de pain dans une coupelle d'huile d'olive. « Celle-là il faut aller la chercher à la montagne! » lance-t-il. « C'est très bon! » le félicite un jeune couple. Que cherche l'entreprise dans ce salon? « Nous sommes là pour la représentation commerciale, et pour faire goûter nos produits aux gens, » explique M. Rahal. « Certains ne savaient même pas que l'Algérie produisait de l'huile d'olive. Nous avons une opportunité au niveau qualitatif, car le goût chez nous n'a pas été affecté par les produits chimiques. Mais l'exportation reste marginale, » note-t-il.

Sur un stand à proximité, le groupe Ifri entend relever le défi. Le salon est l'occasion pour la marque de lancer son huile d'olive Numidia. C'est une huile d'olive « haut de gamme » des huileries Ouzellaguen, filiale d'Ifri, explique avec enthousiasme Xavier Jeanpierre, directeur exécutif d'Ifri European Partner, le distributeur de Numidia. Autres produits présentés : citronnades et jus sans additifs, et eau de source. Le groupe, qui produit 4 millions litres de boissons par jour, indique M. Jeanpierre, a atteint des accords avec les grands distributeurs et s'est rapproché des boucheries, épiceries et boulangeries qui constituent le « réseau ethnique ». « Il est

important de se retrouver et de représenter l'Algérie positivement », estime, pour sa part, Samir Gherrib, responsable commercial nouveaux marchés.

A côté, la conserverie Thala, de retour au salon cette année, propose la dégustation de ses salades mechouya, pesto, tomates séchées et confitures mise en conserve dans des bocaux en verre. Pour la conserverie Thala, 100% de l'activité se fait à l'export, surtout vers le sud de la France, car à Paris, « c'est plus difficile d'atteindre les commerçants algériens » remarque le gérant, Farid Loudahi. Il ajoute : « Les gens sont très surpris de voir des produits algériens répondant aux normes internationales ». Autre « habitué » du salon, la maison Lahlou expose ses couscous aux herbes et berkoukès roulés traditionnellement à la main par des femmes en Kabylie, une main d'œuvre précieuse mais qui se fait rare, déplore le gérant, Hakim Lahlou.

Comme à chaque édition, les dattes algériennes attirent l'attention des visiteurs, qui s'agglutinent autour des stands. Basé entre Biskra et la banlieue parisienne, M. Rahmoun présente avec sa famille ses dattes et dérivés comme sirop, farine et pâte de dattes. Son entreprise existe depuis un an et demi. « Le plus positif pour moi dans ce salon, ça a été les ventes, » confie-t-il. L'entreprise a eu quelques contacts prometteurs avec des clients potentiels venus d'Afrique et d'Asie, mais pour lui, l'endroit ne se prête guère à la signature de gros contrats.

Un constat confirmé par Mohamed Hammoudi, gérant de DatoL, producteur de dattes en gros, qui trouve davantage d'opportunités de vente en gros dans les salons professionnels comme le SIAL. Il a toutefois profité du salon pour faire la publicité de ses produits devant le grand public et présenter les dattes algériennes. « Il y a des Européens qui ne savent pas que les dattes algériennes sont de grande qualité », remarque-t-il. Un produit qui n'a pas son marché partout : « En France, c'est la Deglet Nour qui est la plus appréciée, mais dans d'autres pays en Asie ou au Moyen-Orient, nous vendons plutôt d'autres qualités, plus adaptées au goût local », explique-t-il.

Pour la plupart des exposants, la participation est une réussite qu'ils espèrent renouveler l'an prochain. D'ici là, d'autres salons en prévision, comme le Medfel en avril. Pour M. Chalal, le cap est sur une représentation de l'Algérie au salon mondial du tourisme de Paris, prévu du 14 au 17 mars prochains.

Salon international de l'environnement: plus de 140 exposants attendus à Alger (APS)

Plus de 140 exposants nationaux et étrangers sont attendus à la deuxième édition du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables qui se déroulera du 7 au 10 mars à Alger, a annoncé mardi

la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati.

Placée sous le thème "Les énergies renouvelables hors réseau au service d'un environnement durable dans le sud algérien et les zones enclavées" cette nouvelle édition verra la participation de 120 exposants professionnels et institutionnels algériens et 22 exposants étrangers issus de sept pays dont la Chine qui sera "l'invitée d'honneur", a indiqué Mme. Zerouati, lors d'une conférence de presse tenue à l'occasion de cet évènement qui se déroulera au Palais des expositions d'Alger.

Le salon a consacré une superficie de 5.000 mètres carrés (contre une superficie de 2.500 mètres carrés durant l'édition précédente), ce qui dénote, selon Mme Zerouati, de l'importance de ce rendez-vous incontournable aux acteurs du secteur de l'environnement et des énergies renouvelables.

Le salon cible un public professionnel dont des opérateurs économiques versés dans le domaine de la protection de l'environnement et des énergies renouvelables, des scientifiques et des étudiants mais aussi, le grand public, en prévoyant "un nombre de 15.000 visiteurs" qui devraient affluer vers ce salon tout au long de ces quatre jours.

L'édition précédente, a-t-elle rappelé, avait enregistré 12.000 visiteurs dont 6.000 professionnels, durant laquelle 42 contrats entre différents opérateurs économiques ont été conclus.

Durant cette édition 2019, la ministre a annoncé la signature prévue de plusieurs conventions entre son département et les ambassades des pays étrangers qui prendront part à cet évènement.

Outre la Chine, elle a cité les ambassades de l'Allemagne, la France, l'Italie, la Turquie, les Pays-Bas et la Corée du sud.

"Ces accords nous permettront d'effectuer des visites de terrain et d'échanger des connaissances en matières des énergies renouvelable et de l'économie verte ", a-t-elle fait savoir.

Elle a également annoncé la signature d'une convention entre son ministère et celui de la Communication portant sur la formation des journalistes pour assurer un meilleur impact médiatique des campagnes de sensibilisation et d'information relatives à l'économie circulaire et la promotion et la valorisation des énergies propres et renouvelables.

Quant au choix du thème de cette édition consacrée au rôle des énergies renouvelables dans le développement durable du sud et les zones enclavées, la ministre a souligné l'impératif de se pencher sur ces zones à travers la promotion des énergies propres génératrices de richesse et d'emploi, en exploitant leurs capacités et richesses pour réaliser des investissements adéquats aux spécificités de chaque région sans altérer l'environnement.

"Cela permettrait de lutter contre la pauvreté et de stabiliser les populations de ces zones et de réduire le fossé entre le nord et le sud, à travers la création de la richesse et de l'emploi, a-t-elle soutenu.

En marge du salon, des conférences thématiques seront organisées par des experts nationaux et étrangers pour débattre autour de plusieurs thèmes, dont la stratégie adoptée par le secteur pour promouvoir,

valoriser et développer les énergies renouvelables, et leur apport dans le développement durable des régions éloignées du sud et des hauts plateaux, le rôle des énergies renouvelables dans le développement d'une économie circulaire en Algérie, notamment à travers les filières de valorisation énergétique et la gestion intégrée des déchets.

Au terme de cette rencontre, la ministre a annoncé la tenue des Assises nationales de l'environnement qui auront lieu les 17 et 18 mai à Alger.

Banque/bourse/Assurance

Commerce

Coopération

Partenariat algéro-français : Grandes opportunités dans l'industrie pétrolière et gazière (El Moudjahid)

Pas moins de 200 entreprises algériennes et 33 françaises ont participé aux Premières Rencontres algéro-françaises de l'industrie pétrolière et gazière, qui se sont tenues, hier, à l'hôtel Le Méridien Oran. Ce qui a marqué ces rencontres, c'est la présence forte de délégations représentant les plus importantes compagnies intervenant dans le secteur dans les deux pays, à savoir Sonatrach et ses filiales, Total, Engie et Cegelec. «De nombreux hommes d'affaires français ont fait le déplacement en Algérie, afin de participer à l'évènement. Le plan de Sonatrach 2030 prévoit d'énormes investissements et une réorganisation complète, et donc beaucoup de savoir-faire à prendre ailleurs. Aujourd'hui, je pense que les entreprises françaises et étrangères ont pris la mesure de la volonté du gouvernement algérien de tout faire et de tout fabriquer ici. Elles ont compris que l'importation pure et simple n'était plus d'actualité. Les gens ont, aussi, compris qu'il fallait trouver des partenaires algériens, apporter du savoir-faire et une vraie volonté de travailler et de co-localiser les productions ici», affirme M. Michel Bisac, président de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française, dans une déclaration à notre journal. Selon le même responsable, les secteurs pharmaceutiques, agro-alimentaires, énergie renouvelable, pétrole et gaz intéressent en particulier les entreprises étrangères, car, précise-il, ils sont dans l'axe du développement fixé par le gouvernement algérien. Il a ajouté que «les entreprises françaises sont aujourd'hui présentes, pour faire connaître leur savoir-faire et trouver des partenaires ici en Algérie, pour profiter de cet élan important de l'Algérie qui veut se développer dans tous ces domaines cités», a-t-il assuré. La tenue de ces rencontres, soulignent les organisateurs, «fait suite à la participation de la

CCIAF, en mars 2018, à la troisième édition des rencontres Expo-Sciences, organisées par le Groupe Sonatrach, sous le thème «Innovation et Partenariat», dans un contexte mondial de transition énergétique où la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française avait eu l'occasion d'organiser l'espace France-Algérie et d'accompagner plus de 28 entreprises françaises», a-t-on indiqué. L'objectif de cet événement est de promouvoir les opportunités de partenariats industriels, notamment en matière de développement de la capacité de fourniture locale de pièces, équipements, services, de sous-traitance et de maintenance des activités pétrolières et gazières. Il convient de souligner que ces rencontres professionnelles se sont déroulées en format b to b, avec des rendez-vous organisés entre entreprises des deux pays, ainsi qu'un programme d'ateliers thématiques et techniques. «L'échange, la confrontation des besoins et des opportunités, entre chefs d'entreprises algériens et français, sont les objectifs de ces Premières Rencontres qui, nous l'espérons, permettront de concrétiser rapidement des partenariats productifs», lit-on dans un document distribué à la presse. À noter que la CCIAF est une association agréée par les autorités algériennes en février 2011, avec pour mission de favoriser et de développer la relation économique ente entreprises des deux pays.

La CCIAF compte aujourd'hui, selon le même document, 2.000 entreprises membres (200 entreprises françaises et 1.800 entreprises algériennes). Elle accompagne les entreprises en termes de mise en relation d'affaires, d'informations réglementaires, économiques et sur la pratique des affaires.

Partenariat algéro-turc: lancement à Relizane d'une usine de production de tuyaux (APS)

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a posé, mardi, la première pierre de réalisation d'un complexe de production de tuyaux dans la zone industrielle de Sidi Khettab (wilaya de Relizane) dans le cadre d'un partenariat algéro-turc.

Hocine Necib a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant à diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures et à réduire la facture d'importation.

Le ministre a souligné que ce complexe est un acquis pour la wilaya et l'Algérie qui satisfera les besoins du secteur des ressources en eau et le marché national, mettant l'accent sur la position stratégique de Relizane, proche du port de Mostaganem facilitant l'exportation du produit de ce complexe.

Cet investissement d'une valeur de 80 millions d'euros obéit à la règle de partenariat 49/51 entre le groupe algérien Cosider et la société turque "Samssan Makina Industries".

Cette usine, dont le délai de réalisation est fixé à 18 mois, produira plus de 100.000 tonnes de tuyaux par an, ce qui devra satisfaire les besoins du

marché national et permettre de s'orienter vers l'exportation. Elle sera réalisée sur une superficie de 33 hectares et devra créer 160 postes d'emploi, selon les explications fournies.

En outre, Hocine Necib a mis en service, au début de sa visite dans la wilaya, un réservoir d'eau d'une contenance de 1000 mètres cubes dans la commune de Belacel, destiné à alimenter la population de la région en eau potable.

Il a procédé aussi à la pose de la première pierre d'une station de pompage d'eau de 40.000 m³/jour dans la commune de Oued El Kheir (wilaya de Mostaganem) pour alimenter la zone industrielle de Sidi Khettab en eau.

Le programme de la visite du ministre dans la wilaya prévoit la pose de la première pierre d'une autre station de pompage à Heraiziia dans la daïra de Zemmoura d'une contenance de 19.700 m³ pour alimenter les communes de Zemmoura, Dar Benabdellah, Mendès et Oued Slam en eau de mer dessalée, ainsi que l'inauguration d'un réservoir d'eau de 1000 m³ dans la nouvelle ville de Benadda Benoauda (Relizane).

Sonelgaz-société libyenne GECOL: un accord pour une coopération durable (APS)



Le groupe algérien, Sonelgaz et la société libyenne "General Electricity Company Of Lybia" (GECOL) ont signé, mardi à Alger, un protocole d'accord portant sur une "coopération durable" dans la production d'électricité en Libye.

Le protocole d'accord a été signé par le P-dg du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab et le P-dg de GECOL, Abdelmadjid Mohamed Hamza, en présence du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni et du chargé d'affaires de l'ambassade de Libye en Algérie.

En vertu de cet accord, Sonelgaz s'engage à fournir des services au partenaire libyen portant notamment sur "la maintenance des centrales de production en Libye, ainsi que l'assemblage et la mise en service des centrales de production de l'électricité tous types de formats confondus".

Il s'agit également d'assurer "la formation dans le domaine de la mise en marche et de la maintenance des centrales et le lancement de nouveaux projets, ainsi que toute autre forme d'entraide dans le domaine de la production électrique".

Veille

Bellal Mekkid désigné à la tête de Mobilis (Radio Algérienne)

M. Bellal Mekkid, président directeur général de l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN), a été désigné directeur général d'Algérie Télécom Mobile (Mobilis) en remplacement de M. Sid-Ahmed Zaidi, appelé à d'autres fonctions, a-t-on appris lundi auprès de Mobilis. Le Conseil d'administration de Mobilis, réuni lundi, a procédé à l'installation de M. Bellal Mekkid, un énarque de 36 ans, doctorant en études financière et fiscale, qui a assuré jusqu'à, aujourd'hui, la fonction de président directeur général de l'EADN, a-t-on précisé de même source. Pour sa part, M. ZAIDI a été désigné pour assurer la mise en œuvre de la résolution du Conseil des participations de l'Etat (CPE) relative au développement des nouvelles activités au niveau du Groupe Télécom Algérie, suite à l'entrée en service "réussie" du nouveau câble sous-marin à fibre optique (MEDEX), notamment par la supervision de la réalisation du Data-centre de Lakhdaria, et la mise en route de la nouvelle filiale dédiée au développement et à la commercialisation des services à valeur ajoutée, de l'hébergement des données à grande échelle, et la commercialisation des services à l'international, a-t-on ajouté.